

Docteur Anne Geffroy-Wernet
Présidente

Docteur Eric Le Bihan
Vice-Président

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 17 MAI 2023

VALORISATION DE L'ENGAGEMENT DES PRATICIENS HOSPITALIERS Où est passé l'argent, décidément ?

A la veille du week-end, les organisations syndicales représentatives des praticiens hospitaliers (PH) ont appris l'annulation des réunions du 15 et du 16 mai, qui devaient porter sur la revalorisation des carrières et la permanence des soins de nuit et de week-end. La raison : l'enveloppe financière escomptée serait bloquée par Bercy.

Fin mars, à l'approche de l'application de la loi encadrant les tarifs de l'intérim, il n'y a eu aucun problème pour remonter le plafond du tarif, pour faire la promotion des contrats juteux de type 2 – rémunérations qu'aucun praticien hospitalier n'atteindra au cours de sa carrière – ou pour revaloriser la prime de solidarité territoriale – cette indemnité touchée par les praticiens qui acceptent, au-delà de leurs déjà lourdes obligations de service, d'aller donner des coups de main dans d'autres établissements. Les économies faites sur l'intérim médical devaient être réinjectées sur les rémunérations des praticiens hospitaliers : où sont-elles donc passées ?

Pour la deuxième fois en moins de deux mois, les engagements envers les praticiens hospitaliers s'envolent. Comment ceux qui ont les clés de la bourse peuvent-ils ignorer le travail constructif, nécessaire réalisé entre les représentants des praticiens hospitaliers et la DGOS d'une part, et les injonctions présidentielles à trouver des solutions avant l'été d'autre part ?

S'il n'y a pas d'argent magique, il y a un **ONDAM hospitalier à faire évoluer**, vers la juste valeur du soin et des missions de services publics.

S'il n'y a pas d'argent magique, il n'y a pas non plus de praticiens hospitaliers magiques. **L'hôpital a besoin de médecins, engagés dans la durée**, non seulement pour faire des actes médicaux ou remplir des cases dans des tableaux Excel, mais pour faire vivre ce service public essentiel. **L'hôpital a besoin de continuité, d'engagement, d'équipes stables et compétentes** pour prendre en charge correctement, en temps et en heure, chacun de nos concitoyens.

Les praticiens hospitaliers le savent :

les politiques l'ont-ils compris, ou faudra-t-il être plus démonstratifs ?

Le SNPHARE, qui a toujours défendu le statut de praticien hospitalier et la permanence des soins, demande que soit débloquée de toute urgence une enveloppe financière consacrée à l'attractivité et à la fidélisation des carrières hospitalières, notamment sur les deux points suivants :

- **Octroi des 4 ans d'ancienneté à tous les PH nommés avant le 1^{er} octobre 2020**
- **Revalorisation pérenne et décente des gardes et des astreintes médicales.**